

- 800 relative à la fabrication des espaces de bronze
 801 qui étais à vingt cinq ans l'âge de 30 ans pour être jugé bâti
 802 qui étais et assotit tout brasé Criminal et
 803 qui étais aux Corps administratifs & mandataires de l'Etat
 des armes qui sont d'assaut armement
 804 extrait du procès verbal du Conseil général d'ordre. non de
 Dijon et de la charte au surveillance permanente
 805 somme de 3000 ^{millions} mis à la disposition du Ministre de l'intérieur
 pour accorder des secours financiers aux personnes indigentes
 806 relative au payement des officiers des Cadres et marins des
 armes et flottes
 807 abolition des substitutions
 808 portant qu'il y a lieu à accusation contre plusieurs officiers et
 dans les colonies
 809 de la fin de l'an Provisoirement remplacé par celle des galères
 810 portant que le roi qui fait les empires entrent au service
 à ceux qui entreront dans les colonies
 811 qui fixe le mode d'exécution de la loi du 19 Septembre
 812 relative à une élection de quatre
 813 Léve de Scellé opposé au contre aux tuilleries ou garde meubles
 814 qui détermine les formalités observées par les corps &
 815 qui reçoit la partie des effets mobiliers
 816 relative aux formes de Congé et l'expédition du paquet
 817 somme de dix millions mis à la disposition du Ministre de
 l'intérieur pour achats de grain
 818 le service de l'empereur des îles déclaré un objet de dépense
 locale
 819 le nom de la ville de fort Louis Blangy est celui
 De Port de la Liberté —

- 820 Portant que des parties devant deux des différentes Caisses
de la République &
- 821 état Certifié des actes à envoier au Comité des décrets & -
- 822 Solde du Dépôt des quatre-vingt trois Dép.
- 823 demandé en réunion à la fin du C^e devant Comité de la ville
enjigres Département de la Charente District de La Rochefoucault
- 824 relative à la ratification des erreurs qu'il trouve dans les titres et
Contrat de route enjigres
- 825 Déclaration apurée de l'acte Civil par les Jeunes &
- 826 émission des Sceaux de l'état &
impressions du journal des impressions officielles Militaire de la Guerre
- 827 Frobustion de la sortie de trouer sortir de Grandval
- 828 relative au trésor & à la Conservation des Statuts &
- 829 validité des jugemens auxquels ont concourus des grades
et du commandement de l'armée
- 830 Portant qu'il sera payé à son lieu aux ouvriers du camp &
- 831 pourvoie relative aux décrets &
- 832 fabrication des vignettes de quatre-vingt sous
- 833 qui charge le Ministre de la guerre à pourvoir aux frais de Cavaillé
- 834 relative aux biens concédés à titre d'engagement &
- 835 relative aux frais de routes de garde nationale
- 836 relative à la suppression des cérémonies apostoliques dans les Colonies
- 837 Suspension de la partie de l'immobilité des enjigres
- 838 Consentant la liquidation des grèves et autres offices dominicaux
- 839 identit
- 840 qui confère le nom de Citoyen à plus ou moins
- 841 relative aux étrangers détenuz sur les galères de France pour
dettes contre le royaume
- 842 Suppression de l'omission pour exercice des fonc. de sage

- 845 qui determine des conditions auquel il sera permis de lever les
846 invitation aux amis de la ~~disorder~~ Corps d'armes
- 847 qui porte la date de six mois de feu &
- 848 relatif aux retours des Membres des Corps administratifs
- 849 relative aux grains et farines
- 850 état du Mobilio qui se trouve dans le château de la ~~disorder~~ Des Tuilleries
- 851 Loi du 3 Septembre 1792
- 852 relative au garde national volontaires qui se engageront &
- 853 portant qu'il sera pris à la charge des bibliothèques
- 854 changement des boutons de toutes les broches de la république
- 855 relative de 300 Millions d'assignats &
- 856 qui charge spécialement les Municipalités des fonctions de
la Police de Sureté générale
- 857 Certificat de Citoyenneté à produire à tous Citoyens appartenant
- 858 relative au transport des sommes en argent ou en assignats &
- 859 suppression de la dette étrangère &
- 860 conservant les blets au ~~entre~~ De Confiance et De Secours
- 861 les administrateurs au Conseil général &
- 862 Banissement à Perpetuité des citoyens francs
- 863 aux Postes de Ville et de Campagne
- 864 qui fixe de mode de remboursement des officiers de justice régulières
- 865 Loi du 13 Septembre 1792 l'an 4. de la République
- 866 Loi du 3 Septembre 1792
- 867 suppression des Commissaires nationaux près les tribunaux &
- 868 relative aux biens que des citoyens possèdent au
nom de la Nation

- 86^{ff} Portant la suppression de la taxe sur nationale
87^g relative au Bien des religieuses ⁸⁷
87^h Certificat de Citoyenneté exigé des Citoyens qui se présenteront &
87ⁱ Portant qu'il y a lieu à accusation contre Toussaint
87^j relative à la Confection de l'inventaire des meubles et
et ustensiles &
87^k Suppression des Commissaires nationaux ^{us} des districts aux frontières
87^l qui devront l'exportation des bestiaux et des combustibles dans les
îles anglaises voisines de nos côtes
87^m relative aux impositions envoi et affichage du Bulletin &
87ⁿ Suppression de la Croix de St Louis comme décoration militaire
87^o Fête des Meutres et fêtes des Meurtres royaux
87^p relative à une nouvelle organisation des Commissaires des guerres
87^q adage de la Convention nationale aux bataillons de volontaires
nationaux
87^r morts abattus
87^s Suppression de l'effet des Certificats de résidence & donné pour la Commune
de Paris
87^t Fête nationale pour honorer les victimes de la république
87^u relative aux actes des notaires
87^v qui ordonne la proclamation et l'exécution des articles
87^w revocation de la faculté accordée par la loi du 18 juillet &
87^x relative aux échangeistes des biens dominicains
87^y fonds mis à la disposition du ministre de l'intérieur &
87^z Circulation des grains pour lequel des ducs sont
87^a Cratique de quatre cent millions d'assujettir
87^b relative au pain de manioc
87^c qui met à la disposition du ministre de l'intérieur &

- 893 relative au gain de troupe
- 894 qui ordonne de culte au désert des prisonniers
- 895 Brevet et envoi à la marine du grand Sceau
- 896 qui charge le ministre de justice de faire décret
- 897 relative au remboursement des Billets de Confiance mis hors de
département
- 898 augmentation de 15 degrés
- 899 loi du 7 Septembre
- 900 qui détermine le mode d'épurement
- 901 enregistrement et visa des effets au Contentor
- 902 fabrication des officiers de 10.11
- 903 relative à l'abolition et fabrication de tout procès
- 904 ministère département de la Chancellerie
- 905 établissement des registres
- 906 additionnel statut à la revocation des engagements de demande
nationaux
- 907 Mode d'exécution de la loi du 4 Septembre derniers
- 908 qui autorise les directeurs de département à liquider les
archives de la république
- 909 changement des suprêmes de tous les marchands
- 910 nomination de Dominique Garat pour ce ministre d'au-
delà
- 911 Content que quiconque proposerait ou tenterait d'établir
France la royauté
- 912 qui charge le Comité exécutif de prendre toutes les dispo-
sitions
- 913 relative aux demandes formées par les municipalités
- 914 Formule d'exécution des lois
- 915 drapier de Belgique trouvés à malice

- g^o6 qui autorise la Commission chargé de la vérification des magasins
 g^o7 régulièrement des officiers de l'armé suspendus et destitués
 g^o8 Gao de qui la Convention déclare qu'elle accordera gratuitement
 g^o9 relative à la libre Circulation des grains farines et denrées
 sans dans l'étendue du territoire de la république
 g^o10 qui prononce la Peine de deux années d'Etat Contrainte
 au sein du Comité exécutif
 jugement de la Peine
 g^o11 relative à la force de l'armée de Campagne de quatre divisions de
 Beller bataillon de l'artillerie de l'armée volontaire
 g^o12 qui excepte de la formation de la Garde et du Corps
 formations des Bataillons de gardes nationales destinées à
 l'augmentation des forces employées dans le vaste du vent

Assort C.

— — —

H

+

As Sont

- g^o13 qui proroge jusqu'en premier juillet prochain le délai pour
 présenter au Bureau de Liquidation, des Certificats de l'effort
 livrés par les Communes
- g^o14 qui déclare que de tel effet un acte portant taxe de
 grains fourrés et autres objets et ordonne l'arrestation et l'
 abolition de toutes servitudes quelle ou condition forte ou
 faible de la Savoie à la République française
- g^o15 qui accorde Cinq Sous pour être versé aux Convalescents

- 933 Relatif aux auteurs Fautur et Complices Des atrocitemens
Comme l'oppose à la Libre Circulation des grains et aux denuncias
qui charge de Malitia aux Guerres étrangères, que va répudier
Ne reconnoira Comme Ministre Public aucun enigre français
qui sera de la Suspension des Certificats de résidence ordonne par
le Decret du 25 novembre
- 938 Supression Des Gages Guerreaux des inspecteurs Visiteurs &
qui déclare que tout Scrutin Electorale fait par le Corps
940 Relatif au jugement Desfinitif Des atrocitemens Contre les dirigeants
Conservant L'usoir Des Autres Decrets et Gages Electoraux &
942 qui prononce la Peine de Mort Contre les Exportateurs de grains
943 Portant Prohibition Du Detai Fixe pour l'échange des denrées
944 Fabrication D'affigato de 400 Cent Mille Cents Millions
945 Compte De la Chambre administration 2^e invention des deux lettres &
946 qui détermine au nom de la Patrie du Voluntaires il n'a pas
947 le Ministre de l'intérieur au Corps administratif
948 Portant Gardeau Des Meubles de tout emplois aucun fonction & ^{la C. ou}
949 qui prononce la Peine de Mort Contre toutes personnes &
950 Confiscation de tous les deniers et objets Mobilier &
951 Portant que des Comptables verseront à la trésorerie Nationale &
952 Portant que la Ville et la garnison de Thionville ont bientôt
953 qui suspend l'exécution de l'arrêté pris par le Commissaire
954 Exportation Des grains Dans les Pays enclavés dans le territoire
955 Guisons accordes aux Meubles Non Employés de l'ordre de Metz
956 Cessez le port à accorder à ceux qui servent dans le cas *